

## **Data Protection Officer : moins de 300 offres publiées en 2017 pour un poste obligatoire dès 2018**

### **Joblift étudie les offres d'emploi de Data Protection Officers**

*Berlin, le 18 mai 2017* – Dès 2018, le poste de Data Protection Officer (DPO), ou Correspondant Informatique et Libertés (CIL), sera obligatoire dans toutes les entreprises. Le méta-moteur de recherche [Joblift](#) a étudié les profils recherchés, ainsi que l'évolution du poste sur les 12 derniers mois. On note que le titre de CIL disparaît au profit du DPO et les compétences demandées deviennent de plus en plus précises.

### **CIL, un titre qui disparaît au profit du DPO**

A partir du 25 mai 2018, la présence d'un DPO sera obligatoire pour l'ensemble des sociétés de plus de 250 salariés intervenant au sein d'un des pays composant l'espace européen. L'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données) estimait déjà l'existence de 6 000 CIL et DPO en poste en France en 2015. Sur les 12 derniers mois, on compte 278 offres d'emploi publiées, et entre décembre 2015 et décembre 2016, le nombre de publications a doublé. On remarque, d'ailleurs, un changement sémantique avec le CIL (9% des annonces totales en 2016) qui disparaît peu à peu au profit du DPO ou chef de projet en protection des données. Ce changement est dû aux lois européennes qui requièrent un niveau de connaissances légales minimum pour occuper cette position. Dans les faits, même si les fiches de postes se ressemblent parfois, contrairement au DPO, seules 51% des offres de CIL demandent des diplômes de droit. Les missions du CIL sont plus opérationnelles (coordination, 17% de mentions ; conduite des groupes de travail, 25% ; communication avec les dirigeants et les employés, 22%) et moins stratégiques (application des normes, 25% de mentions ; déploiement global de processus, 14% ; être le point de contact avec les autorités de surveillance, 29%).

### **DPO, un poste s'adressant à 75% aux juristes et avocats**

52% des postes demandent des juristes, 23% des offres exigent des avocats ou des juriste, en précisant un minimum de 5 à 8 ans d'expérience. Presque 8% des annonces préfèrent des diplômés d'école de commerce avec un spécialisation en droit ou fiscalité, et 6%, des ingénieurs.

76% des annonces de DPO ou CIL demandant des professionnels du droit, exigent également une spécialisation en droit des nouvelles technologies, ou une formation en protection des données personnelles, et 22% une maîtrise en droit européen.

De fait l'anglais devient également presque indispensable pour exercer cette profession (58% de mentions).

## **100% du nombre d'offres publiées en 2016, déjà publiées en 2017**

Les secteurs bancaires, financiers et informatiques recrutent le plus avec les cabinets de conseil. En effet, les entreprises de ces secteurs (parmi lesquelles Safran, Atos, la Société Générale ou encore EY) représentent la moitié des publications d'offres. De plus, les offres publiées sur les quatre premiers mois de 2017 représentent déjà plus de 100% des offres publiées en 2016, pour les secteurs bancaire et financier, 62% pour le secteur informatique et 30% pour les cabinets de conseil. Une tendance positive qui permet une hypothèse en faveur de la continuation des recrutements de DPO en 2017.

### **A propos de Joblift :**

Joblift est un méta-moteur de recherche mettant actuellement en ligne plus d'un million d'offres d'emploi en France et en Allemagne, et travaille avec une centaine de sites partenaires. La technologie et l'accompagnement des candidats restent une des priorités. Créé en 2015 par Lukas Erlebach et Malte Widenka, Joblift emploie une quarantaine de personnes réparties entre Hambourg et Berlin.

### **Contact presse**

Mathilde Brygier

PR Manager France

+33 977 552 568

[mathilde.brygier@joblift.fr](mailto:mathilde.brygier@joblift.fr)

Joblift GmbH

Leuschnerdamm 31

10117 Berlin

[joblift.fr/presse](http://joblift.fr/presse)